

BULLETIN SOLIDAIRES AIN

juillet-août-septembre-octobre 2011 – N° 9

UNION SNUI-SUD TRÉSOR - SOLIDAIRES-DOUANES - SUD COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - SUD COMMERCE & SERVICES - SUD ÉDUCATION - SUD ÉNERGIE - SUD RAIL – SUD RENAULT TRUCKS – SUD SANTÉ SOCIAUX

SOMMAIRE :

Page 1

- Édito.

Pages 2

- RESF: soutien aux demandeurs d'asile.

Page 3

- *RERiser* les TER.
- Sûreté nucléaire...

Page 4

- Syndicalisme de lutte et syndicalisme de co-gestion.

Page 5

- Qui décide de la politique énergétique de la France?
- Augmentation de salaire à la SNCF?

Page 6

- La mascarade du 27 septembre.

Page 7

- Page des collectifs: les *indignés* d'Ambérieu.

Page 8

- Le coin du Père Peinard.
- Les permanences.
- Nous contacter.

Vive l'unité syndicale !

Nous avons beaucoup à apprendre des patrons et des gouvernants : quand il s'agit de s'attaquer aux travailleuses et aux travailleurs, ils parlent d'une seule voix et mettent de côté leurs divergences. Qu'ils soient de droite (comme en France ou en Allemagne) ou de gauche (comme en Grèce ou en Espagne), les gouvernements s'accordent pour faire payer aux travailleuses et aux travailleurs une dette qui n'est pas la leur. Il faut bien reconnaître que nous ne sommes pas capables de faire preuve d'une telle unité et que les divisions syndicales sont en grande partie responsables des échecs que nous subissons depuis plusieurs années. L'unité syndicale est la condition nécessaire de la création d'un rapport de forces seul à même de permettre aux travailleuses et aux travailleurs de mettre un coup d'arrêt à la régression sociale et d'imposer de nouveaux acquis sociaux. C'est toutes et tous ensemble que nous devons lutter pour gagner. L'unité syndicale doit donc être conçue comme un moyen et non comme une fin : nous devons chercher à construire l'unité dans la lutte et non dans la soumission à l'ordre social dominant. C'est malheureusement cette seconde voie qu'a choisie l'intersyndicale nationale qui semble condamnée à ne poursuivre qu'un seul but : se survivre à elle-même. Après avoir épuisé les travailleuses et les travailleurs dans des journées rituelles et sans perspectives, elle a touché le fond le 18 août en produisant un communiqué commun dont le patronat ne peut que se féliciter.

Que trouve-t-on dans ce texte pitoyable ? Une rodomontade fleurant bon le renoncement : l'annonce d'une journée d'action « pour faire pression sur le gouvernement et le patronat ». Il aura fallu attendre deux mois entre cette vague menace et le jour fixé pour cette journée d'action, sans appel intersyndical à la grève. On sait depuis trop longtemps ce que cela signifie : au soir d'une procession rituelle, les organisations syndicales se réuniront, attendront en vain les réponses du gouvernement et envisageront une nouvelle date sans lendemain. Personne n'est du-e, ni les gouvernants, ni les patrons, ni les *syndicates* : on sait bien qu'il s'agit d'un coup d'épée

dans l'eau, mais on y va. On y va, au nom de quoi ? De l'unité syndicale, bien entendu. Comme si l'unité syndicale, en soi, était la panacée universelle.

L'unité syndicale, avec qui ? On comprend que, parfois, pour construire une lutte, il soit nécessaire de faire des compromis avec des organisations qui ne partagent pas totalement nos analyses. Ces concessions se justifient si elles permettent d'imposer un véritable rapport de forces. Or, l'intersyndicale nationale ne maintient (de plus en plus difficilement) son unité de façade qu'en s'alignant sur les organisations qui ont renoncé depuis longtemps à l'idée même de lutte. C'est ainsi que la CFDT refuse d'appeler à la grève en prétextant que cela pèserait « sur le pouvoir d'achat des travailleurs ». Que l'État et les patrons ne se fatiguent pas pour s'attaquer au droit de grève : les syndicats s'en chargent !

L'unité syndicale, dans quel but ? Le communiqué du 18 août est révélateur de la fonction qu'assument de plus en plus ouvertement les directions syndicales : il s'agit, ni plus ni moins, de sauver l'ordre social et de tout faire pour empêcher une explosion sociale salutaire. En affirmant que « les politiques menées et le faible niveau de croissance ne réduisent pas le chômage et mettent en cause la cohésion sociale et la solidarité », l'intersyndicale a choisi son camp : la cohésion sociale contre la lutte des classes. La suite du même communiqué est tout aussi affligeante : « l'intersyndicale, réunie ce jour, demande la tenue d'une véritable concertation sociale avec le gouvernement et le patronat pour examiner les mesures à prendre pour soutenir la croissance, soutenir l'emploi et réduire la dette tout en garantissant la cohésion sociale ». Les directions syndicales assument, de façon décomplexée, leur rôle de partenaires sociaux, travaillant main dans la main avec le gouvernement et le patronat pour assurer la co-gestion du système.

Et Solidaires ? Pour Solidaires Ain, rien ne justifie la signature de ce communiqué par le Secrétariat National de Solidaires. Nous ne sommes pas des partenaires sociaux et si nous cherchons l'unité syndicale, c'est uniquement dans la mesure où elle peut permettre de construire un véritable rapport de forces contre le pouvoir.

Bulletin Solidaires Ain
N° 9

Trimestriel
dépôt légal : octobre 2011
Déposé en octobre 2011
ISSN : 2104-5712

Directeur de publication :
Jean-Antoine Puig

Mise en page :
SUD éducation 01

Imprimé par nos soins à
Ambérieu-en-Bugey.

RESF 01 soutient les demandeurs d'asile d'où qu'ils viennent.



Le règlement Dublin II ou la patate chaude. Le règlement Dublin II, adopté en 2003, fait suite à la convention de Dublin de 1990. C'est un règlement européen qui détermine l'État membre de l'Union européenne responsable d'examiner une demande d'asile dans l'Union européenne et dans quelques pays signataires, dont la Suisse. Il s'agit d'empêcher le dépôt de demandes d'asile dans plusieurs pays européens, donc d'interdire à un demandeur d'asile de tenter sa chance plusieurs fois. La logique : une seule demande, un seul refus, et dehors ! Grâce au règlement Eurodac, il existe à l'échelle européenne une base de données biométriques (empreinte digitale) des requérants déjà enregistrés, permettant de détecter ceux qui ont déjà déposé une demande. Ce sont surtout les *grands* pays européens centraux qui se protègent grâce à Dublin II, en renvoyant de nombreux demandeurs d'asile vers la périphérie de l'espace Schengen. Le système de Dublin augmente la pression sur les régions frontalières extérieures de l'UE, où la majorité des demandeurs d'asile entre dans l'UE. C'est parfait pour la France ou l'Allemagne, qui peuvent refiler à d'autres l'examen de la demande d'asile, en toute hypocrisie, sachant très bien que les demandeurs n'ont aucune chance. En effet, ces pays périphériques (Pologne, Grèce, Hongrie...) n'ont ni les moyens ni la volonté d'offrir un soutien et une protection aux demandeurs d'asile. Le refus est presque systématique, et les conditions dans lesquelles les demandeurs sont placés en attente ont soulevé de nombreuses protestations humanitaires, au point que plusieurs pays ont décidé de ne plus appliquer le règlement Dublin II en direction de la Grèce. L'Italie, pays d'arrivée

lité de prolonger le délai de 12 mois pour effectuer la réadmission. Quand ils se sont présentés au foyer, on leur a dit qu'ils n'existaient plus. Ils étaient livrés à eux-mêmes, sans logement, sans ressources jusqu'à ce qu'ils craquent et acceptent de partir. C'était sans compter sur la solidarité locale.

lité de prolonger le délai de 12 mois pour effectuer la réadmission. Quand ils se sont présentés au foyer, on leur a dit qu'ils n'existaient plus. Ils étaient livrés à eux-mêmes, sans logement, sans ressources jusqu'à ce qu'ils craquent et acceptent de partir. C'était sans compter sur la solidarité locale.

Un exemple dans l'Ain : la famille M. RESF 01 a été alerté fin juin 2011 sur le cas de cette famille de quatre enfants originaire du Kosovo venue en France en Novembre 2010 demander l'asile. Elle était installée à Hauteville, dans un foyer (« Les Sapins »). Mais la maman, en route, avait été contrôlée et fichée en Hongrie. La France a donc refusé d'examiner leur demande d'asile en vertu du fameux règlement Dublin II. La Hongrie, connue pour son évolution politique actuelle de type fasciste, est chargée de refuser l'asile et d'expulser cette famille. La Hongrie, outre les violations de plus en plus fréquentes de la liberté de la presse, n'instruit plus les demandes d'asile et expédie *manu militari* tous les réfugiés dans leur pays d'origine. La France s'en lave les mains, elle procède juste à une « réadmission », qui a l'avantage de ne laisser aucun recours, les étrangers « réadmis » n'ayant que le droit de se taire. Le fils aîné, 16 ans, souffre d'une malformation osseuse qui a été mal soignée au Kosovo et nécessite une intervention chirurgicale. Il n'a pas pu être scolarisé. A Hauteville, un médecin, par ailleurs président de la communauté de communes, était en train de mettre en place cette intervention. Deux autres enfants étaient scolarisés, la petite dernière avait dix mois. Le mercredi 22 juin 2011, à huit heures du matin, la PAF est venue arrêter la famille. Des amis ont immédiatement alerté ce médecin et d'autres personnes, qui ont parlementé et obtenu qu'on les laisse tranquilles. Le mardi suivant, 28 juin, deuxième assaut, cette fois avant 7 heures du matin. D'après des témoins, les agents de la PAF ont procédé sans ménagement. Trois enfants seulement ont été trouvés. Il manquait la fille de 9 ans qui n'a pas pu être emmenée au CRA., la prison pour étrangers. Le Vendredi 8 juillet, le Préfet a décidé de les faire sortir du CRA, le délai de 6 mois pour les réadmettre étant écoulé. Mais pour lui, la famille était « en fuite » puisque la fille de 9 ans avait disparu, ce qui lui donnait la possibi-

lité de prolonger le délai de 12 mois pour effectuer la réadmission. Quand ils se sont présentés au foyer, on leur a dit qu'ils n'existaient plus. Ils étaient livrés à eux-mêmes, sans logement, sans ressources jusqu'à ce qu'ils craquent et acceptent de partir. C'était sans compter sur la solidarité locale.

Plateau solidaire: la population et les élus se mouillent. Les personnes qui, dès le début, avaient tenté d'aider la famille M. dans ses démarches, ont fait le nécessaire pour éviter ce scandale : des enfants condamnés à coucher dehors. Les élus se sont adressés au Préfet, à la presse. Mais la charité individuelle n'est pas une solution. Le maire de la commune a pris la décision courageuse de mettre à leur disposition un logement inoccupé. La population était invitée à venir les accueillir et leur témoigner son soutien dimanche 17 juillet. Ce jour-là, il pleuvait des cordes, mais il y avait du monde. Voici ce que rapportait le correspondant du journal *Le Progrès* : « *L'appartement mis à disposition de la famille M. par la commune était bien trop petit pour recevoir tous leurs soutiens, hier. Une cinquantaine de personnes était aussi présente pour apporter son soutien et ensemble, partager un pique-nique pour, selon les propos du Dr Virard "désobéir et faire entendre que les lois des États ne sont pas forcément celles de l'humanité". Le maire Bernard Maclet était présent pour cette remise des clefs, aux côtés de Michel Rivat, conseiller général, et de nombreux habitants du secteur, indignés par ce déni des valeurs humaines de base. Beaucoup ont aussi apporté leur soutien matériel, en complément de celui donné par les associations humanitaires, qui ont fourni le mobilier de base à ce logement, sortant au moins provisoirement la famille et ses enfants de conditions plus que précaires.* » La famille M. a pu passer l'été à Hauteville, avec le soutien du groupe « Plateau solidaire » qui s'est constitué. Les enfants sont inscrits à l'école en cette rentrée 2011.



RERiser les TER...

Qu'on se le dise, la direction de la SNCF, oubliant sa mission de service public, ne cherche qu'à faire du fric ; et tant pis pour les usagers les plus humbles, qui empruntent les TER pour aller chaque jour se faire exploiter par leur patron : ils avaient déjà vu leur petite gare privée de toute présence cheminote, ils avaient déjà eux-mêmes été privés de chefs de service sur les quais, pour les renseigner et assurer la sécurité des trains à leur arrivée et à leur départ, ils risquent aujourd'hui de ne plus bénéficier de l'accompagnement systématique des TER par un contrôleur assurant, à bord, l'information des voyageurs, leur sécurité, leur assistance, ainsi que la sécurisation des circulations en cas d'incident ou d'accident ferroviaire.

En 2009, puis en 2010, la direction de la SNCF avait déjà tenté

de supprimer l'accompagnement systématique des TER par un contrôleur. Mais, plus de 10 200 usagers des TER de la région avaient alors signé une pétition pour s'y opposer. Jean-Jacques Queyranne, Président du Conseil Général (autorité organisatrice des transports régionaux), avait ainsi été contraint de s'engager à refuser une telle mesure. Aujourd'hui, la direction de la SNCF a remis l'affaire sur le tapis et prévoit ainsi de supprimer, dès septembre, l'accompagnement systématique des TER circulant sur les lignes de l'Ouest Lyonnais : un document interne stipule que les trains peuvent désormais rouler sans contrôleur sur pratiquement toutes les lignes de la région; les conducteurs sont d'ores et déjà formés pour rouler seuls sur les TER; et certaines rames sont même en train d'être adaptées à la circulation sans contrôleur! L'avenir de tels TER, on le connaît: c'est le cauchemar actuel des RER parisiens: rames

dégradées, sièges lacérés ou arrachés, absence d'information en situation perturbée, accidents parfois mortels lorsque des voyageurs restent bloqués dans les portes et sont traînés par le train, multiplication des agressions et des incivilités à l'encontre des usagers et des conducteurs...

Le cauchemar des RER parisiens, les Rhônalpins n'en veulent pas! C'est pourquoi, avec les associations d'usagers (ADUT, CODUTREBC, ADULA, AuTERVr et FUTSP), SUD Rail a adressé à Jean-Jacques Queyranne et aux élus du Conseil Régional une lettre ouverte leur demandant de respecter leurs engagements (7 juillet) : ces derniers ont accepté et sont intervenus auprès de la direction de la SNCF, qui campe cependant sur ses positions. La lutte n'est donc pas terminée.

SUD Rail exige donc le maintien — sans conditions — du contrôleur sur chaque TER. SUD Rail 01

La lutte appartient à celles et ceux qui la mènent!

Sûreté nucléaire :

prendre en compte tous les paramètres

En cette période de débat, Sud Énergie tient à rappeler ses positions sur l'industrie nucléaire : (1) la nécessité d'un service public de l'Énergie, qui ne soit pas soumis à la concurrence et à la loi de la rentabilité ; (2) la nécessité de mettre en place les conditions permettant à l'ensemble des citoyens de décider de la politique énergétique (à l'évidence, elle nous concerne tous) ; (3) l'inexistence d'un risque zéro en matière d'industrie nucléaire, en France comme au Japon, et l'impossibilité d'anticiper tous les événements susceptibles de conduire à une catastrophe ; (4) la nécessité d'intégrer au débat sur l'industrie nucléaire l'ensemble des questions que recouvre le problème (modalités de production et de consommation : quels usages de l'électricité, quelle politique de sobriété et d'efficacité énergétique, etc.?) ; (5) la nécessité, quels que soient les choix que fera la population en matière énergétique pour l'avenir, d'exploiter dès maintenant le parc nucléaire dans des conditions optimales de sécurité.

Les critères prépondérants dans le choix des filières énergétiques doivent être son caractère renouvelable, la minimisation du risque d'accident et d'empreinte environnementale. Ce ne peut être ni un critère financier, ni un critère de nombres d'emplois : SUD-Énergie se refuse à défendre une filière au seul motif que des salariés y travaillent ; nos positions en tant que syndicalistes ne peuvent s'opposer à nos positions de citoyens. Cependant, si le débat démocratique conduisait à une

réorientation importante vers d'autres filières énergétiques, il serait incontournable de garantir à tous les travailleurs des filières existantes un emploi dans les nouvelles filières, et donc de mettre en place les formations nécessaires. SUD Énergie serait alors extrêmement vigilant pour que tous les salariés retrouvent des conditions d'emploi *a minima* équivalentes.

Rappelons au passage que les directions d'EDF et de son parc nucléaire ne se sont pas gênées pour supprimer des emplois. EDF a ainsi supprimé 1600 postes dans les centrales entre 2007 et 2009 pour faire grimper l'action. Rappelons encore que les salariés des centrales nucléaires sont des acteurs essentiels dans la garantie de la sécurité des installations. Ils sont détenteurs d'une expertise. Ils doivent être impérativement entendus dans le débat actuel sur la sécurité. Leur droit à la parole et à la critique doit être garanti durablement. Or, les récentes attaques contre le droit de grève — notamment *via* des réquisitions de plus en plus systématiques — voire contre notre organisation syndicale, tournent le dos à cette exigence. Rappelons enfin que le risque nucléaire pour les installations et les personnes n'est pas exclusivement lié à des défaillances techniques, mais que le *facteur humain* joue un rôle primordial. Or, la dégradation des conditions de travail des salariés du nucléaire, agents d'EDF et sous-traitants, constitue un accroissement de ces risques.

SUD Énergie demande donc une enquête sur l'évolution des conditions de travail des salariés du nucléaire et leurs conséquences pour la sécurité.

SUD Énergie 01

Syndicalisme de lutte et syndicalisme de co-gestion !

Au mois de juin 2011, la *désorganisation* académique du Diplôme National du Brevet a suscité un vif mécontentement parmi les enseignant-e-s des collèges de l'Académie de Lyon. Les modalités d'action proposées par les deux seuls syndicats qui ont alors réagi illustrent très clairement l'opposition entre deux conceptions du syndicalisme : le *syndicalisme de lutte* et le *syndicalisme de co-gestion*.

La désorganisation académique du DNB. Pour décharger une Inspection lourdement grevée par les suppressions de poste, le ministère a cette année confié l'organisation académique du DNB au Rectorat, lequel s'en est fort mal acquitté : au lieu de prendre modèle sur le travail effectué les années précédentes, les fonctionnaires rectoraux se sont inspirés du *modus operandi* depuis longtemps adopté pour l'organisation du baccalauréat et n'ont pas hésité à convoquer les correcteurs et les harmonisateurs deux jours durant à 50, 100, voire à plus de 150 km de leur lieu de travail : des enseignants de Villeurbanne ont ainsi été affectés au centre de correction de Ferney-Voltaire (153 km), des enseignants de Vaulx-en-Velin, de Balbigny ou de Prévessin à ceux de Thoissey (62 km), de St-Chamond (70 km) ou de Montréal-la Cluse (87 km). Alerté par certains chefs d'établissement, le Recteur a ordonné l'annulation de ces premières convocations et s'est engagé, le 17 juin 2011, à ce qu'aucun correcteur n'ait à officier à plus de 50 km de son établissement d'exercice. Une semaine plus tard, les nouvelles convocations arrivaient, tout aussi absurdes que les précédentes : les enseignant-e-s (parmi lesquel-le-s des professeurs des écoles et des stagiaires) n'étaient toujours pas convoqué-e-s dans le centre de correction le plus proche et certain-e-s devaient même corriger des copies

d'une autre discipline que la leur.

La riposte publique des syndicats de lutte. Les syndicats d'enseignant-e-s ouvertement co-gestionnaires (Unsa, Sgen-Cfdt, Snalc, etc.) n'ont bien entendu pas cru bon d'intervenir publiquement. Mais le Snes (FSU), syndicat majoritaire, a réagi dès le 17 juin en alertant la presse et en déposant un préavis de grève couvrant les correcteurs les 30 juin et 1^{er} juillet. Le 18 juin, le *Progrès de l'Ain* publiait ainsi un article où N. Jambon (co-secrétaire départemental du Snes) pouvait lancer un appel tonitruant : « Le Snes brandit toujours la menace d'une grève *tant que tout n'est pas réglé* ». Le 19, après consultation de ses adhérent-e-s, l'Union académique Sud éducation Ain-Rhône-Loire déposait elle aussi un préavis de grève spécifique pour les 30 juin et 1^{er} juillet et diffusait largement un communiqué appelant clairement au boycott des corrections du DNB pour les motifs suivants : « éloignement géographique des collègues [...] non justifié ou incohérent par rapport aux années précédentes; conditions de passage ou de travail dégradées et impropres à un travail correct des candidats et/ou des personnels; refus de distribuer aux collègues dans les centres d'examen l'ensemble des copies à corriger en une fois; [...] ; contre toute tentative d'infantilisation ou de brimade des personnels surveillants, correcteurs ou de secrétariat ».

Manœuvres tactiques et co-gestion. Bien entendu, SUD éducation Ain est resté fidèle à cet appel : ses militant-e-s, ses adhérent-e-s et ses sympathisant-e-s qui étaient de correction de DNB cette année ont ainsi fait grève les 30 juin et 1^{er} juillet ; mais ils l'ont fait tout seuls... Car le 28 juin 2011, J.-L. Pérez (secrétaire académique du Snes) a envoyé aux adhérents de son syndicat un courriel triomphaliste (« Suite aux pressions que nous avons faites sur le rectorat, suite à la cam-

pagne de presse — article dans le *Progrès*, reportages sur France 3, TLM, une de *Lyon Plus*, etc. —, le Rectorat est en train de reculer sur les convocations au Brevet ») leur proposant à eux seuls un moyen efficace de régler individuellement leur problème : « Nous vous invitons donc à demander demain mardi par mel à la DEC l'affectation dans votre centre de correction le plus proche. La DEC doit répondre par mel mardi ou mercredi en vous donnant votre nouvelle affectation dans le centre le plus proche ». Le même jour, paraissait pourtant, dans *Le Progrès*, un article où le Snes affirmait publiquement avoir maintenu « son préavis de grève pour les journées du 30 juin et du 1^{er} juillet » et avoir « même prévu des rassemblements le jeudi 30 à 13 h devant les six centres de correction du département (collèges de Thoissey, Saint-André-de-Corcy, Prévessin-Moëns, Montréal-la-Cluse, Victoire Daubié à Bourg et Saint-Exupéry à Ambérieu-en-Bugey) ». Ce double-langage n'a rien d'étonnant venu d'un prétendu *syndicat de lutte* qui, en 2009 et 2010, a appelé à durcir le mouvement de grève trois jours avant les vacances, c'est-à-dire avant la fin du mouvement, sans avoir le moins du monde soutenu les enseignant-e-s grévistes durant les quatre semaines précédentes. Il relève tout simplement de la vieille tactique *du cul entre deux chaises*, pratiquée depuis des lustres par les syndicats co-gestionnaires afin de passer aux yeux des prolétaires pour autre chose que des *garde-chiourmes de la cohésion sociale*. Il n'en est pas moins inadmissible !

SUD éducation Ain, considérant que le rôle d'un syndicat de lutte et de transformation sociale est d'œuvrer au développement de luttes collectives et radicales, condamne fermement les manœuvres tactiques et les pratiques co-gestionnaires du Snes académique.

SUD éducation 01

Qui décide de la politique énergétique de la France ?

La finitude des ressources et la question environnementale obligent chaque pays à s'engager dans la voie de la réduction de la consommation d'énergie et de développement des énergies renouvelables. Par ailleurs, l'accident de Fukushima, les problèmes irrésolus à ce jour de stockage des déchets, les difficultés à démanteler les centrales en fin de vie, les décisions de pays de plus en plus nombreux (dernièrement l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Italie) d'abandonner le nucléaire remettent en question de manière évidente le choix du tout nucléaire en France. Des choix en matière énergétique devront être faits, c'est pourquoi des débats sont menés dans notre pays comme ailleurs sur cette question. Mais ceux-ci pourront-ils aboutir à des décisions susceptibles d'être mises en application ?

À entendre la manière dont sont fait les choix à EDF — qui détient la quasi-totalité des moyens de production énergétique en France —, on peut en douter : la politique énergétique de la France semble bien être non pas entre les mains de la nation ou de ses représentants, mais entre celles de M. Proglia, président d'EDF. Ainsi, aux interpellations des représentants du personnel au comité

d'établissement du centre de recherche d'EDF sur l'absence de construction de politique alternative au nucléaire, les représentants de la direction se justifie comme suit : « la stratégie de M. Proglia, certes risquée, est de continuer dans la voie du tout nucléaire ». Cette décision semble bien être celle de la Direction d'EDF, guidée par un pari sur la rentabilité de cette option et non par les intérêts du pays. C'est l'une des conséquences catastrophiques de la libéralisation du secteur de l'énergie ! Cela ferme la porte à tout effort important de recherche sur les énergies renouvelables (ENR), qui restent le parent pauvre du budget de recherche de la R&D (5% hors travaux consacrés aux questions liées à leur intégration dans le réseau). On ne note ainsi aucune inflexion significative, alors même que la situation énergétique l'exige. Aux interpellations des représentants du personnel sur ce manque d'ambition d'EDF sur les ENR, la Direction répond qu'EDF — pourtant détenue à 85% par l'Etat et chargée de missions de service public - n'a plus vocation à faire de la Recherche publique en matière énergétique. La Direction d'EDF refuse de développer un programme de recherche sur une énergie nouvelle avant d'avoir pris la décision de s'engager dans cette voie sur le plan industriel. Finalement, la recherche publique appliquée per-

mettant d'éclairer les décisions d'orientation vers telle ou telle filière de production et d'améliorer les filières nouvelles pour les rendre utilisables, ne semble plus être faite nulle part de manière significative. Cela condamne toute possibilité d'évolution réelle du bouquet énergétique. De même les efforts sont-ils notoirement insuffisants en matière de maîtrise de l'énergie. La Direction se justifie d'une manière similaire : tant qu'EDF était une entreprise publique, elle pouvait investir à perte ; aujourd'hui, elle n'investit dans un tel domaine que si elle en attend un retour sur investissement. La stratégie se limite donc à s'adapter au marché, par exemple en tirant profit des Certificats d'Economie d'Energie. Or on connaît les limites de cette approche, qui ne permettra en aucun cas des ruptures significatives dans la consommation.

La politique énergétique de la France ne peut être guidée par des stratégies d'entreprise, sous peine de rendre vain tout débat démocratique. La collectivité doit se réapproprier les outils permettant l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique énergétique élaborée démocratiquement. Il est pour cela nécessaire de revenir sur la libéralisation du secteur énergétique et la privatisation de ses moyens de production.

SUD Énergie 01

Pour un syndicalisme de lutte interprofessionnel, démocratique et antibureaucratique!

Qu'est-ce qu'une augmentation de salaire à la SNCF ?

En 2010, les cheminots ont bénéficié de 0,9% d'augmentation de salaire ; 3,6% même, suivant la direction, qui additionne les augmentations générales, la revalorisation de gratifications et d'allocations, les mesures catégorielles, et surtout l'augmentation liée à l'avancement statutaire ! Certains syndicats exultent et sont prêts à donner leur accord à la direction... Mais à qui a profité cette prétendue augmentation générale ?

Certainement pas aux bas salaires: un-e cheminot-e de qualification A a gagné 9 euros de plus par mois ; un-e cheminot-e de qualification C a gagné 7 euros de plus par mois ; un-e cheminot-e de qualification E a gagné 15 euros de plus par mois ; un-e cheminot-e de

qualification H a gagné 90 euros de plus par mois ; et un-e cheminot-e de qualification TB a gagné 33 euros de moins par mois. Pendant ce temps, un-e cadre supérieur-e a gagné 160 euros de plus par mois ; le montant global des dix plus hautes rémunérations de l'entreprise, qui a plus que doublé entre 2002 à 2010 (110% d'augmentation), a augmenté de 9,67% en 2010, c'est-à-dire de 2280 euros par mois : cette seule augmentation est bien supérieure au salaire total de la plupart des cheminot-e-s !

Une fois de plus, celles et ceux qui nous font la leçon à longueur d'années et nous disent que « pour être compétitif, on ne peut pas trop augmenter la masse salariale », ce sont elles et eux qui... s'en mettent plein les poches !

SUD Rail 01

La mascarade du 27 septembre !

La marchandisation des services publics. Depuis des années, l'école publique, de la maternelle à l'université, subit des attaques plus nombreuses et plus violentes que jamais de la part de gouvernements qui se conduisent comme les pires *patrons voyous* en comprimant le personnel au nom d'impératifs de rentabilité, en mettant en concurrence les établissements, les disciplines et les salarié-e-s, en soumettant les programmes aux impératifs du marché, et les élèves et les personnels à une hiérarchie toujours plus autoritaire. L'école publique n'est cependant pas une exception : elle subit le même sort que le service public tout entier et le monde du travail dans son ensemble, jeté en pâture au capitalisme financier. Si l'ancien DRH de L'Oréal (Luc Chatel) et ses comparses travaillent dur à sa destruction et à sa marchandisation, c'est qu'ils la regardent, à l'instar de tous les services publics, comme un secteur d'activité économique *juteux* qui échappe encore en grande partie aux lois du marché (libre concurrence non-fauscée et profit), c'est-à-dire aux intérêts privés : tout comme le service public de la santé, l'école suit ainsi le chemin tracé par la privatisation de l'audiovisuel, du secteur bancaire, des télécommunications, de l'énergie, des transports ferroviaires et de la poste.

La stratégie des bureaucraties syndicales. Depuis des années, les syndicats de l'Éducation nationale n'opposent en général à cette politique destructrice que des « actions » symboliques (pétitions, lettres au ministre, rassemblements vespéraux devant l'Inspection, le Rectorat ou la Préfecture, pique-niques « citoyens », etc.), des grèves corporatistes calendaires (rentrée des classes, vote du budget, DHG, etc.)

et ponctuelles (grèves carrées sans AG de grévistes pour envisager leur reconduction). En s'obstinant dans cette stratégie, qui n'a connu que des échecs, les bureaucraties syndicales se sont bon gré mal gré rendues complices du sabotage des services publics et de la désorganisation du monde du travail. En 2009 et 2010, elles ont certes opté pour la mobilisation interprofessionnelle, mais n'ont rien fait pour que celle-ci débouche sur une grève générale paralysant l'économie du pays. Au nom de la sacrosainte unité syndicale, elles se sont alignées sur les positions les plus molles et ont multiplié les journées de grève carrée isolées, avec processions rituelles du Champ de foire à la Préfecture, jusqu'à l'épuisement et l'échec de chaque mouvement de grève. Là encore, leur responsabilité est grande : le gouvernement l'a d'ailleurs reconnu en les félicitant pour leur gestion des conflits... Chaque fois que SUD éducation Ain a estimé que ces mobilisations pouvaient favoriser la convergence des luttes et créer un rapport de force favorable aux salarié-e-s, notre syndicat les a soutenues et a organisé des AG de grévistes. À l'automne 2010, nos adhérents et sympathisants ont même fait grève durant cinq semaines, avec les cheminots, mais sans le soutien des autres syndicats enseignants.

La mascarade du 27 septembre. Le 27 septembre 2011, les sections départementales de la FSU, du SGEN-CFDT, de l'UNSA éducation et de la CGT éducation, relayant comme toujours les décisions bureaucratiques de l'interfédérale nationale, ont appelé à une journée de grève calendaire (c'était le 23 septembre en 2010), corporatiste et carrée et à une manifestation (sans AG de grévistes) à Bourg-en-Bresse : ils exigeaient « l'arrêt des suppressions d'emplois, une autre logique pour le prochain budget et une transformation

démocratique du système éducatif afin d'assurer la réussite de tous les élèves ». C'est toujours la même pièce qu'on nous ressert : elle finit par ne plus être ni une tragédie ni une farce, mais un vulgaire sketch digne de TF1. Étant donné l'inexistence de luttes en cours dans le département, l'inefficacité reconnue de cette forme de mobilisation (grève carrée et corporatiste, accompagnée d'une procession rituelle) et l'absence de perspectives de grève interprofessionnelle (le 11 octobre, la CFDT ne veut pas entendre parler de grève), on ne peut voir dans cet appel qu'une *incantation médiatique* ou une *opération électorale* : à six mois des élections présidentielles, il s'agissait tout simplement d'interpeller les politiques ; et à quinze jours des élections professionnelles, de faire croire aux enseignants que leurs syndicats luttent activement pour défendre leurs intérêts. Ainsi s'explique sans doute le vague des revendications (« autre logique », « transformation démocratique », « réussite de tous les élèves ») et leur manque d'ambition (« arrêt des suppressions d'emploi »). Le 27 septembre ne sonnait donc pas le début, mais l'enterrement *symbolico-médiatique* d'une lutte mort-née : il ne méritait nullement que les salarié-e-s lui sacrifient une journée de salaire !

SUD éducation Ain, considérant que le rôle d'un syndicat de lutte n'est pas d'organiser une telle mascarade bureaucratique, n'a pas appelé à la grève le 27 septembre 2011.

SUD éducation 01



La page des collectifs

Depuis des années, Solidaires Ain soutient les collectifs de base auto-organisés, qui se sont constitués dans les luttes. Cette page est la leur...

Le collectif des indignés d'Ambérieu

À la suite du mouvement du 15 mai espagnol, des rassemblements *pour la démocratie réelle* se sont tenus un peu partout en France : à Paris, à Lyon et même... à Ambérieu (de cinq à cinquante personnes, tous les soirs pendant une semaine, puis une fois par semaine durant plus d'un mois) ! Inspirés par le titre d'un *best-seller* du moment, les participants ont pris le nom d'*indignés*. Dans le Bugey, comme ailleurs, ces rassemblements laissent une impression mitigée.



L'intérêt de ces rassemblements. Leur intérêt principal réside dans le souci d'auto-organisation qui y a d'emblée présidé (démocratie directe) : liberté de parole, prises de décisions collectives, refus de tout leadership. Cette liberté a permis à des personnes très diverses et souvent sans expérience militante d'échan-

ger leurs idées et de confronter leurs points de vue, pour tomber d'accord sur deux points : (1) leur défiance à l'égard des organisations politiques et syndicales ; et (2) la nécessité d'inventer des solutions nouvelles pour transformer le monde.

Les limites de ce mouvement. Ce mouvement d'*importation* a cependant quelque chose d'artificiel, car il ne s'est pas créé au moment des luttes de l'automne 2010, mais au printemps 2011, alors qu'en France, la situation sociale était plutôt anémiée : ainsi s'explique le caractère abstrait des discussions qu'il a permises. Or cette abstraction des débats s'accompagne d'une absence de perspective claire : en s'affirmant comme *citoyens*, les indignés se définissent comme membre de la *communauté politique* française et non comme membres de la classe laborieuse ; ne s'inscrivant pas dans une perspective de *classes*, ils hésitent continuellement entre des revendications de type *social-démocrate* (démocratie participative, contrôle citoyen, taxation des richesses) et l'utopie de la cité idéale : et cette hésitation peut durer longtemps....

Solidaires et les indignés. Prônant un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, les militants de Solidaires ne pouvaient rester de simples observateurs de ce mouvement. Plusieurs d'entre eux (de SUD éducation, de

SUD Rail, de SUD PTT, de SUD CT, etc.) ont donc participé et sont prêts à participer de nouveau aux rassemblements des indignés. Ils y ont fait et y feront encore connaître nos idées et notre fonctionnement (auto-organisation des luttes, lutte des classes, etc.) et ils tâcheront d'y favoriser la convergence de la mobilisation des indignés avec les luttes des prolétaires.

Et le collectif départemental pour la grève générale... Les indignés d'Ambérieu ont d'ores et déjà rejoint la liste de diffusion du Collectif départemental pour la grève générale et sont ainsi au contact de militant-e-s issu-e-s de toutes les tendances du mouvement social...

SUD éducation 01

Pour contacter les collectifs

- Collectif départemental pour la grève générale (Ambérieu) : collectifamberieu@collectifamberieu.org
- Collectif de Bourg-en-Bresse : collectif.bourg@ml.free.fr
- Collectif du Haut-Bugey : collectif-hautbugey@listes.marelle.org

Site du collectif départemental pour la grève générale (Ambérieu)

<http://collectifamberieu.org>

Le coin du Père Peinard

En hommage au camarade Émile Pouget (1860-1931), nous ouvrons ce coin du Père Peinard. Le bon Émile nous pardonnera peut-être de tenter d'imiter son style inimitable, mais – bordel de dieu ! - on le foutra ce grand coup de balai !



Ouvrez les mirettes et les esgourdes : c'est le Père Peinard en personne qui jacte ! Pas la peine d'engueuler Solidaires quand il vous échine ! Adressez-vous directement à ses cendres, BORDEL!

Citoyen ? Mon cul !

Les blases ont un sens : il existe des dictionnaires pour les ceusses qui veulent le vérifier. Mais, ces blases, ils ont aussi une histoire.

En 1789, s'appeler « citoyen » ou « citoyenne », ça avait un sens. Les gonzes et les gonzesses qui s'affublaient d'un tel blase s'opposaient ouvertement aux aristos. Ça fleurait bon la lutte des classes, même si les bourgeois ont repris l'étiquette (et même les bouffe-galette qui prétendaient représenter le populo). Mais enfin, quoi ! Bordel ! Ça avait une autre gueule qu'aujourd'hui ! Ça voulait dire quelque chose !

Aujourd'hui, on nous dégueule de la citoyenneté du matin au soir, du nord au midi, du hors d'œuvre au dessert, de l'apéro au digeo. On t'en fout à toutes les sauces. Et pour quoi faire ? Pour noyer la poiscaille. Qui c'est le citoyen, de nos jours ? Ni toi, ni moi. Ni le prolo, ni la prolote, ni l'exploiteur, ni l'exploité. C'est ce vague fantôme qui est censé « fédérer » toutes les pseudo-luites. On n'ose plus parler de lutte des classes. Y'a plus que des luites citoyennes.

Ah, merde ! Le citoyennisme, on en déborde, et jusqu'au dégueulis : des votations citoyennes pour la poste, des pétitions citoyennes pour les Services Publics, des citoyens pour ceci et pour cela, des

citoyens qui s'indignent : on en a jusqu'aux aisselles ! Bordel !

N'importe qui est citoyen : mon chef, mon patron, mon proprio sont aussi des citoyens. Qu'est-ce qu'on a de commun ? Tous les citoyens veulent plus de services publics ? Mais, qu'est-ce qu'on met sous ce terme « fédérateur » de service public ? Plus de télé ? Plus de flics ? Plus de matraques ? Plus de profs qui injectent de la morale citoyenne aux nistons, pour les empêcher de penser par eux-mêmes ?

Tous les citoyens défendent la République ? Mais qu'est-ce que c'est que la « République » ? Un Sarko ? Un Hollande ? Une Le Pen ? Se comporter en « citoyen », c'est chier un bulletin dans une urne tous les cinq ans ? Tous ensemble ? Toi, moi, mon chef, mon patron, mon proprio ? Tous citoyens ?

Et les syndicats nous en rajoutent une couche : ils ne représentent plus les travailleuses et les travailleurs, mais les « citoyen-nes ». Citoyen ? Mon cul !

Nous les syndiqueux et les syndiqueuses de la base, les gars et les garces qui luttent contre l'exploitation, on n'est pas des citoyens : on est des prolos et des prolotes, bordel ! Notre lutte, c'est la lutte des classes !

LES PERMANENCES :

Maison des sociétés – Bureau 12 – Ambérieu-en-Bugey

Solidaires Ain : 1^{er} vendredi du mois (18-20h)

Solidaires – SUD Éducation Ain : 2^e vendredi du mois (18-20h)

Réunions diverses : 3^e et 4^e vendredi du mois (18-20h)

Nous contacter :

Union Syndicale Solidaires de l'Ain, Chez SUD Rail, Chemin du dépôt 01500 Ambérieu-en-Bugey
06 28 22 96 90 — Courriel : solidaires.ain@free.fr — site : <http://solidaires-ain.org>